



ADRIA FRUITOS

De la responsabilité sociale du métier d'historien de la guerre

PEUT-ON ÊTRE en même temps militaire et historien, militant et universitaire? Et, dans l'affirmative, quelles sont les particularités d'un tel double statut? Permet-il de respecter les canons de la recherche en sciences sociales ou constitue-t-il un handicap pour le métier de chercheur?

C'est à cette série de questions que s'attelle l'historienne Ambre Ivoll, maîtresse de conférences à l'université de Nantes, dans un article sur la méthodologie de l'Américain Howard Zinn (1922-2010), l'auteur d'*Une histoire populaire des États-Unis* (Agone, 2002), engagé dans l'armée de l'air durant la seconde guerre mondiale. Il a écrit une enquête méconnue en France à propos des bombardements alliés de Royan (Charente-Maritime), au napalm, au printemps 1945, auxquels il a lui-même participé. Parue en anglais en 1970, l'étude n'a été traduite en français qu'en 2011, chez Lux, tant le sujet est sensible et controversé en France.

Impossible de s'extraire de son propre contexte

Dans sa contribution, Ambre Ivoll interroge le travail d'historien militaire en mettant en exergue son sens des responsabilités d'abord par rapport à soi-même, en tant que chercheur, puis aux sciences sociales et, enfin, au grand public. Pour cela, elle s'appuie sur l'épisode de la libération de la poche de Royan-Pointe de Grave, en avril 1945, dans des conditions extrêmes, bien après le départ des Allemands de Bordeaux, le 28 août 1944.

L'historien engagé ou le militaire témoin peut-il s'extraire du contexte historique dans lequel il se trouve au moment où il écrit l'histoire du bombardement au napalm? Impossible, selon elle: lorsqu'il publie son étude sur Royan en 1970, Howard Zinn rejoint l'opposition à la guerre du Vietnam et est révilé par l'usage fréquent, par le corps expéditionnaire américain, de la bombe incendiaire pour écraser l'ennemi.

Pour s'en extraire, précise-t-elle, l'auteur s'appuie sur une méthode en quatre points qui se veut objective – « privilégier le point de vue des victimes, déconstruire l'idéologie dominante, identifier les luttes et solidarités populaires, éviter le piège de l'idéalisation du camp des opprimés » –, tout en faisant le lit de l'histoire radicale, et en alimentant le courant de la gauche contestataire à Washington. L'essayiste est connu pour ses écrits sur les grandes luttes sociales aux États-Unis dans les années 1960, avant que d'autres universitaires américains lui emboîtent le pas, en nuanciant leur conception du métier d'historien militaire ou de chercheur engagé à gauche. « L'historien engagé dans de nombreuses luttes d'émancipation, conclut Ambre Ivoll, avait commencé à creuser le sillon d'une autre histoire de la Libération, une telle écriture est à poursuivre. » Howard Zinn représente une « alternative claire, remarquable pour son progressisme et son internationalisme ». ■

GA. M.

L'Union européenne peut devenir une force stratégique aux côtés de l'Ukraine

Pour le géographe Sylvain Kahn, « un patriotisme européen est en train de naître sur le Vieux Continent »

A lors que le président Emmanuel Macron a ouvert un débat sur l'envoi de troupes de l'OTAN en Ukraine, provoquant une levée de boucliers de la part d'une partie de ses alliés, le géographe Sylvain Kahn s'interroge sur la capacité des Européens à faire corps afin de transformer l'Union européenne (UE) en un outil stratégique porteur d'une realpolitik. Ce qui trancherait avec l'image du modèle libéral-échangiste qui lui colle à la peau.

Si, comme le rappelle le professeur à Sciences Po Paris, « la guerre a fait l'Etat et l'Etat a fait la guerre », selon la formule du sociologue américain Charles Tilly, peut-on paraphraser cette citation et l'appliquer à la sphère sociale, en écrivant que la guerre fait la société et que la société fait la guerre? Pourquoi pas, à en lire les conclusions d'une étude qu'il consacre à l'état des opinions publiques sur la guerre en Ukraine, à partir d'une enquête conduite

par la Commission européenne en 2022 et 2023 relative au soutien de l'UE à Kiev.

Très souvent, observateurs et politistes affirment que plus les crises s'accumulent en Europe, plus l'Union s'intègre non seulement du côté des institutions européennes, mais aussi des opinions publiques ou encore entre les Etats membres.

Sentiment européen

La guerre en Ukraine que la Russie a lancée en 2022 ne déroge pas à cette règle d'airain. Des différentes enquêtes d'opinion – deux par an depuis 1973, plus connues sous le nom d'Eurobaromètres – il ressort qu'un « patriotisme européen » est en train de naître sur le Vieux Continent, tant les Européens soutiennent, entre autres, l'aide humanitaire à Kiev, le soutien aux réfugiés ukrainiens et les sanctions contre la Russie.

Ce sentiment en devenant renvoie aux valeurs communes – droits de l'homme, Etat de droit,

démocratie – et surtout à la notion de menace que fait peser Moscou sur la sécurité de l'Union. Avec, toutefois, un contraste entre la Pologne, la Lituanie et la Suède, où la perception du danger russe est plus élevée, et la Bulgarie, l'Autriche et la Grèce, où elle l'est moins.

De cette menace russe aux portes de l'UE naît l'urgence d'une politique de défense et d'une politique étrangère communes, rappelle Sylvain Kahn, qui constate que la série de sanctions contre la

DE LA MENACE RUSSE AUX PORTES DE L'UNION EUROPÉENNE NAÎT L'URGENCE D'UNE POLITIQUE DE DÉFENSE ET D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMMUNES

Russie conforte l'idée d'une forte solidarité sur le territoire européen. Les opinions semblent avoir été entendues, puisque la Commission a rendu publique, en mars, sa nouvelle stratégie pour l'industrie de défense dans ce qui ressemble, sinon à une mutualisation de l'effort industriel, du moins à un cofinancement des acquisitions communes d'armes des pays membres.

Un autre enseignement ressort des différentes analyses statistiques tirées de l'enquête. Selon Sylvain Kahn, à partir de valeurs communes renforcées par l'épreuve de la guerre en Ukraine, de plus en plus d'Européens légitiment l'Union sous la forme d'un Etat en tant que tel. Mais peut-on faire référence à l'Etat au sens de l'Etat-nation?, s'interroge l'auteur. A ses yeux, l'« étaticité » renvoie non pas à la notion d'Etat-nation telle qu'on l'entend « dans la culture politique commune », mais à une demande de « mise en œuvre, à l'échelle européenne et

dans le cadre de l'UE, des moyens permettant de garantir l'indépendance et la défense du territoire ».

Cette étaticité de l'Europe repenserait en particulier sur la pluralité des opinions au sein d'un cadre de référence, sans clivage ni pôle. Car, tant de Lisbonne à Helsinki que de Dublin à Nicosie, les opinions restent fondées sur des exigences nationales. Mais se complètent toutefois au nom de valeurs supranationales partagées à travers des processus autonomes qui singularisent le modèle européen d'intégration: lieu, niveau, instance de débat, de délibération et de décision.

A la rencontre du régalienn

A partir du moment où cet échafaudage surmonte les enjeux de souveraineté, les Européens partent ensemble à la rencontre du régalienn, donc de l'Etat européen. Faut-il en déduire pour autant que trois générations d'intégration sont venues à bout du logiciel nationaliste? Si l'hypothèse n'est pas

encore concluante, rappelle le professeur de géographie, elle gagne en épaisseur, en dépit d'un courant populiste de droite croissant.

En effet, l'intégration européenne – comme l'a démontré l'épreuve collective et solidaire de la pandémie de Covid-19, après quelques comportements égoïstes des Etats membres au début de la crise sanitaire – progresse désormais dans un entre-deux entre Etat fédéral et Etat-nation.

Crise financière, crise sanitaire et crise stratégique participent à cette transformation de l'UE du statut de marché à celui d'étaticité, sans pour autant tout régler sur son passage. En effet, conclut Sylvain Kahn, les citoyens issus de cette « entité territoriale inédite qu'est l'Union européenne » restent tiraillés entre attachement à des valeurs supranationales dans le cadre d'un Etat fédéral et solidarités européennes organisées dans le cadre de leur Etat-nation membre de l'UE. ■

GA. M.